

Cédric LEPETIT
32260 TACHOIRES
Siren: 529190779
Tél: 06 14 69 15 98

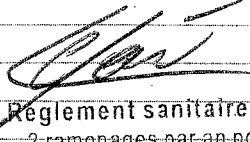


A MONCLAIR BERNET
Le 18 / 02 / 2022

FACTURE TENANT LIEU DE CERTIFICAT DE RAMONAGE N° B 2442974
M. SUCCESSION PIGOT. PAUL.

Adresse 1295 Chem du Couloumet 32140 MONCLAIR BERNET

Travaux effectués	Prix Unit.	Qté	Prix H.T.	TVA		Prix T.T.C.
				Tx Réduit	Tx Normal	
Ramonage du conduit de fumée						
Ramonage de cheminée Foyer ouvert ou fermé	80	1				80
Débistrage de conduit de fumée						
Nettoyage de chaudière individuelle						
Nettoyage de brûleur						
Contrôle de combustion et rendement						
Gicleurs						
Flexibles						
Divers						
Main d'œuvre						
Déplacement						
TOTAL						80

Le représentant de l'entreprise	Le client
CONSTAT DES NON-CONFORMITÉS APPARENTES :  Règlement sanitaire Gers: 2 ramonages par an pour le bois. Dont un pendant la Signature du représentant période d'utilisation. de l'entreprise :	Je soussigné, M _____ Déclare : <input type="checkbox"/> Avoir pris connaissance des non-conformités apparentes signalées et de la nécessité de faire appel à un professionnel pour y remédier d'urgence. <input type="checkbox"/> Que les locaux concernés sont à usage d'habitation depuis plus de deux ans (ou exceptionnellement depuis moins de deux ans pour les travaux d'urgence). Signature du client après avoir coché la ou les case(s) utile(s) :

Le certificat de ramonage atteste de la vacuité des conduits sur tout leur parcours.

**EURL GRAZIDE FREDERIC**

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

A LASSERADE

32300 LAGARDE HACHAN

Tél : 0562067322

Tél portable : 0633304514

Site web : www.grazidefrederic.fr

Email : grazide.frederic@outlook.fr

Monsieur PICOT Paul

Village

32140 MONLAUR BERNET

Numéro	Date	Code client	Date d'échéance
FA00002697	16/02/2022	CL00158	16/02/2022

Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA	Montant TTC
Contrôle de bon fonctionnement chaudière fioul DE DIETRICH, chauffage et eau chaude sanitaire. Fonctionnement correct	1,00	75,00	75,00	10,00	82,50

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).

Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).

Assurance professionnelle n° A03248 141475060

Gan assurances Esquirol Alexandre

33 r Près Wilson, 32300 MIRANDE

Entreprise qualifiée RGE n°E112677

Entreprise adhérente au éco-chèque

En votre aimable règlement: chèque ou virement à réception facture

RIB : Crédit Agricole de Masseube

FR76 1690 6001 7087 0049 7052 593

BIC : AGRIFRPP869

Taux	Base HT	Montant TVA
10,00	75,00	7,50

Total HT	75,00
Total TVA	7,50
Total TTC	82,50
Net à payer	82,50 €